

Risque de submersion marine en Normandie : des enjeux socio-économiques très concentrés spatialement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 19 mai 2022

Une partie importante du territoire normand est exposée à l'aléa de submersion marine.



Une partie du territoire normand s'étendant sur 1 000 km² est exposée à l'aléa de submersion marine.



1/3 des logements, de la population et des emplois exposés à l'aléa de submersion marine sont concentrés sur moins de 10 km²

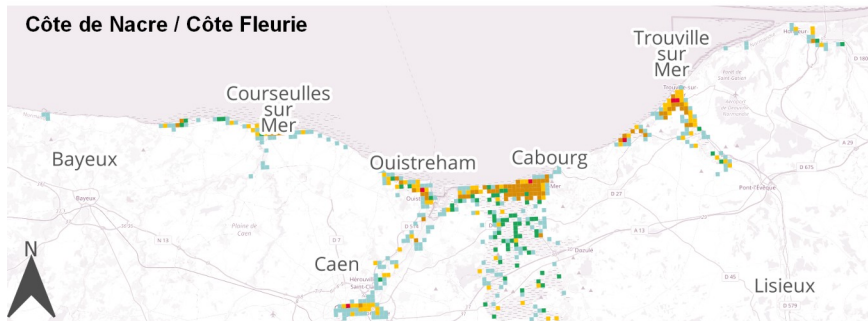
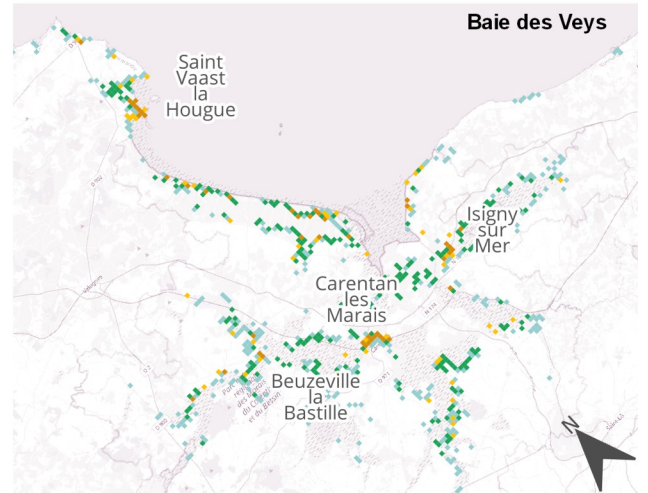
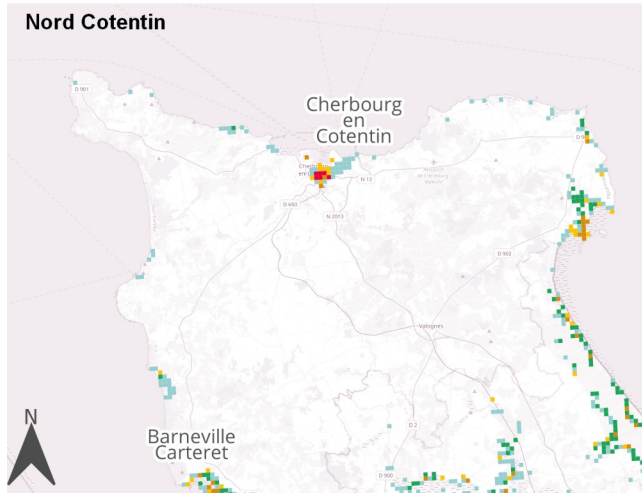
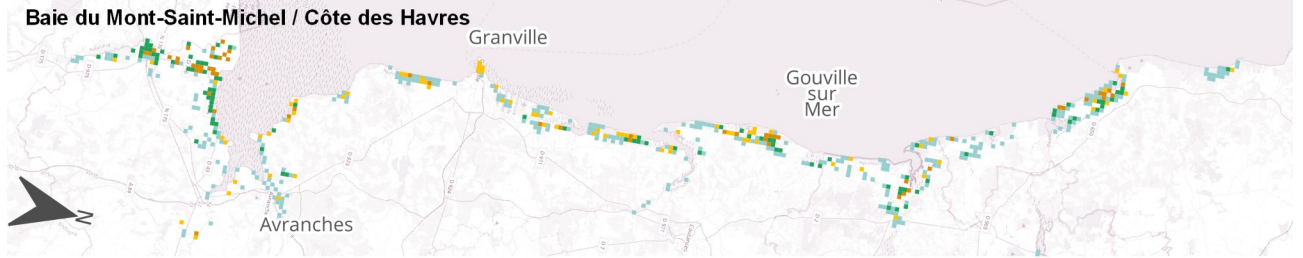


Les enjeux liés à l'emploi et à la population sont très concentrés spatialement : moins de 2 % des zones à enjeux regroupent un tiers des logements, de la population et des emplois exposés au risque de submersion au sein de la région.

Géographiquement, cette concentration est particulièrement visible dans l'Estuaire de la Seine aval

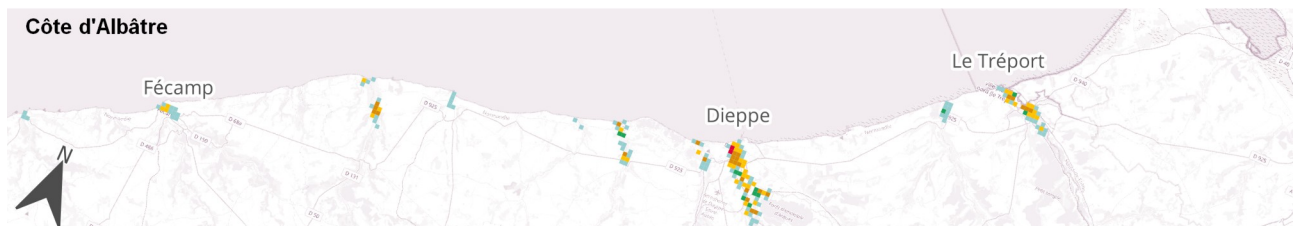
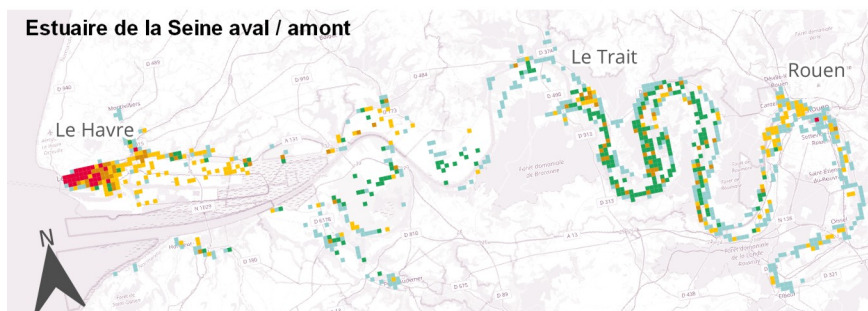


L'Estuaire de la Seine aval regroupe à lui seul deux tiers des zones à « forts enjeux ». La quasi-totalité de ces zones est d'ailleurs située sur le territoire de la commune du Havre. Même si elles sont un peu plus réparties sur la côte normande, les zones à « enjeux modérés et qui auraient une forte exposition aux faibles élévations du niveau de la mer » sont notamment localisées sur quelques communes des Côtes de Nacre / Fleurie (Cabourg, Dives-sur-mer, Varaville, Deauville), du Cotentin (Beauvoir, Carentan-les-Marais, Saint-Vaast-la-Hougue) et de Seine aval (Le Havre).



Classe de risque par carreau

- Faibles enjeux, concernant quasi exclusivement la population et les logements
- Faibles enjeux, concernant quasi exclusivement la population et les logements. Forte exposition aux faibles élévations du niveau de la mer
- Enjeux modérés, concernant principalement les emplois et les établissements
- Enjeux modérés et forte exposition aux faibles élévations du niveau de la mer
- Forts enjeux



Contact presse **Pascal JULIEN**
 06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr
 Suivez-nous sur Twitter [@InseeNormandie](https://twitter.com/InseeNormandie)